



MICROFICHE N°

00007

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

1

6 FEV. 1975

559/D.E.P/D.T.

II II II II

II - II

Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

(C) BDET/ : Problèmes posés au secteur de la production laitière.

Suite aux recommandations du Conseil d'Administration de l'Office de l'Elevage et des Pâturages ; j'ai l'honneur de vous exposer la situation du secteur de la production laitière et d'attirer votre attention sur les problèmes qui entravent son développement.

INTRODUCTION :

Le Secteur de l'élevage n'a connu son redressement qu'en 70-71, la reprise a été favorisée par les conditions climatiques des dernières années, le retour de la confiance aux agriculteurs et les encouragements de l'état du point de vue technique et économique (encadrement et crédits).

Malgré une prévision d'accroissement de la production laitière de 11 % de Plan 72/76 a prévu un déficit, à couvrir par des importations de 196000 Tonnes en 1976.

En 1974, les importations en lait et dérivés ont dépassé 150.000 Tonnes enregistrant ainsi une progression en quantité de 28 % par rapport à 73 (voir évolution des importations annexe 1).

Ce déficit s'explique d'une part par une croissance limitée de la production et d'autre part par un accroissement rapide de la demande qui est dû à la forte progression démographique et l'amélioration du niveau de vie des Tunisiens.

Pour atténuer ce déficit et conformément aux recommandations du plan plusieurs actions aussi bien à l'amont qu'à l'aval ont été entreprises par des organismes spécialisés. Malheureusement des difficultés ont été rencontrées tant au niveau de la production qu'au niveau de l'écoulement et du secteur de l'industrie laitière entraînant ainsi l'aggravation du déficit qui serait de l'ordre de 140.000 Tonnes pour 1975

La réalisation des deux principaux objectifs du plan en matière de production animale, à savoir l'accroissement des effectifs et l'amélioration des rendements individuels, s'est heurtée à des contraintes tant d'ordre économique que technique.

Les principales difficultés rencontrées à tous les niveaux sont détaillées comme suit :

.../...

I - A L'AMONT DU SECTEUR :

1 - Approvisionnement en aliment concentré.

L'absence d'une politique cohérente en matière d'encouragement à l'installation d'usines d'aliments de bétail, n'a pas permis le développement de ce secteur entraînant ainsi une grave pénurie en aliment, industriel.

2 - Acquisition de génisses

En plus des faibles possibilités locales pour la fourniture de génisses de race laitière, les importations des génisses de race européenne n'ont pas atteint les prévisions du Plan (2.200 génisses/an ; ceci est dû à l'élévation des cours européens du cheptel d'élevage nécessitant ainsi de la part des éleveurs un effort financier d'autant plus insupportable que le montant du crédit FOSDA est limité à un niveau très bas.

3 - Les freins d'ordre technique :

a) Niveau de technicité

Le niveau technique moyen des éleveurs et l'effort de vulgarisation en matière d'élevage encore à ses débuts, freinent la production et la maintiennent à un niveau encore loin de combler le déficit en lait.

b) Système d'élevage

Le morcellement de la propriété et la structure dispersée des troupeaux, constitués essentiellement de vaches locales et menés d'une manière extensive, handicapent le développement de la production laitière (faible rendement et collecte difficile).

II - AU NIVEAU DE L'ECOULEMENT :

Outre les difficultés à l'amont, le secteur laitier se heurte à d'autres problèmes à l'aval entraînant la stagnation de la production laitière et le désintéressement des éleveurs.

1) Politique des prix

Une étude sur le prix de revient des produits animaux faite dans le cadre d'un travail de commission a montré la non rentabilité de la plupart des élevages laitiers Tunisiens.

Cette étude a été basée sur deux types d'élevage (élevage intégré à une exploitation agricole et élevage sans terre) et trois niveaux de production : 2.000, 2.500 et 3.000 L de lait par lactation (cf Annexe n° 2) correspondant à la réalité de l'élevage Tunisien.

Les tableaux 3, 4 et 5 en Annexe résument les différents prix de revient et de vente pour tous les cas cités.

Compte tenu du prix officiel du lait -65 mil/kg rendu à la STIL) et en se plaçant dans le cas le plus favorable (élevage intégré, niveau de production 3000 Lit prix actuel du concentré 40 mil/kg), la production laitière reste toujours marginale, le taux de rentabilité est nul. Les seuls revenus que réalisent actuellement certains producteurs écoulant leur production aux prix officiels ne peuvent provenir que de la rémunération du travail familial ou de l'utilisation de bâtiments déjà amortis.

Les élevages sans terre qui achètent la totalité de l'alimentation de leurs animaux ne subsisteraient que dans la mesure où ils continueraient à vendre directement leur production à une clientèle déterminée (le prix de revient du Kg de lait est au mieux à 90 millimas).

Ceci explique d'une part le manque d'engouement et la désaffection même de certains éleveurs, et d'autre part le déficit du pays en ce qui concerne la production en lait et dérivés. Ce qui se traduit chaque année par une hemorrhagie de plus en plus importante en devises (4.500.000 dinars en 73 et près de 6.000.000 dinars pour 1974).

En prenant comme base de réflexion la cse suivant envisagé dans l'étude: lactation = 2.500 L. élevage intégré, le coût de production du kg de lait s'élève à 66 mil au prix actuel du concentré et 74,5 mil au prix de l'aliment non subventionné et avec une taxe à la production (T.P.) de 8 % (propositions du Ministre des Finances) (cf; Annexes 3 et 4).

En tenant compte d'un taux de rentabilité de 10 %, le prix de vente du lait à la production varierait de 77,0 à 86,0 mil/Kg. (cf. Annexe n° 5).

La fixation d'un prix rémunérateur entraînerait un regain d'intérêt de la part des éleveurs, qui se traduirait par une augmentation de la production et les encouragerait à livrer des quantités plus importantes aux usines de conditionnement et de transformation.

A titre d'exemple les prix actuels du lait à la production sont de 90 mil/Kg au Maroc et en Algérie et à 115 mil/kg en Lybie, alors que le prix d'intervention dans la C.E.E est de 74,40 centimes.

2) Organisation des circuits de collecte :

Actuellement le nombre de Centres de collecte est faible, le réseau n'arrive même pas à absorber la production actuelle, d'où la nécessité de multiplier ces centres et de toucher toutes les zones laitières pour pouvoir absorber le maximum de lait produit.

Les centres de collecte peuvent être déficitaires les premières années, d'où la nécessité de l'intervention de l'Etat, soit directement, soit en chargeant certains organismes tout en leur accordant des subventions conséquentes.

Le développement des réseaux de collecte peut ne pas être confié uniquement à une Société privée telle que la STIL dont l'objectif reste malgré tout la rentabilité de l'entreprise, mais aussi à d'autres organismes publics ou coopératifs ayant pour mission la promotion du secteur.

III - ORGANISATION DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE :

La Société des industries laitières (STIL) est le principal organisme assurant la collecte, la transformation et la distribution des produits laitiers ; la Tunisie est alimentée en matière de produits laitiers à partir de deux Usines, une à Tunis et l'autre à Sfax.

La fabrication de lait de brebis en fromage s'effectue dans une usine la SOTULEFRAN à Mateur.

La Capacité maximale (en 3 équipes) de la STIL de Tunis est de 40.000 T, celle de Sfax de 5.500 T environ.

Par ailleurs la plus grande partie du lait traité ou transformé par ces usines provient des importations de lait en poudre.

En effet en 1973 la part traitée de la production laitière bovine n'a pas dépassé les 20 % de la capacité maximale des deux usines et 5 % de la totalité de lait produit par les bovins.

Ainsi on constate qu'il y a un très faible approvisionnement des usines à partir de la production laitière nationale dû entre-autre au manque de Centres de Collecte et des Équipements frigorifiques.

CONCLUSION

Pour intéresser les éleveurs, la fixation d'un prix rémunérateur s'impose tout en maintenant la subvention du concentré au moins en partie. En effet le niveau du prix constitue à l'heure actuelle le frein principal au développement du secteur.

Nos efforts ne doivent pas s'arrêter à ce niveau, car il est nécessaire de résoudre tous les problèmes aussi bien au niveau de la production qu'au niveau de l'écoulement.

* A L'Élevage :

- développer la production de l'aliment concentré et des ressources fourragères.
- Augmenter l'effectif des génisses de race laitière et le nombre des élevages intensifs en revisant les textes d'encouragement.

* Au niveau de la production :

- Renforcer la vulgarisation en matière de production animale et fourragère.
- encourager l'installation des élevages laitiers intégrés aux exploitations agricoles.

* Au niveau de l'écoulement :

- développer les réseaux de collecte
- organiser et développer l'industrie laitière en installant de nouvelles usines et en activant les projets d'implantation des unités qui sont en cours.
- réviser la politique des importations de lait pour céder la place à la production nationale, en incitant les industriels à traiter la production laitière du pays plutôt que le produit importé.

En conclusion de tout ce qui précède, je me permets d'attirer votre attention spécialement sur l'urgence des actions suivantes :

- . Le relèvement du prix du lait
- . La révision des textes d'encouragements à l'Agriculture du FOSDA.

Tout en restant à votre disposition pour toute étude complémentaire, veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'expression de ma très haute considération.

Office de l'Élevage et des Pâturages
Le Président Directeur Général

A. BEN ATTIA

(-) VOLUTION DES IMPORTATIONS DE LAIT ET DE PRODUITS LAITIERS DE L'ANNEE 1970-1974

P R O D U I T S	1 9 7 0			1 9 7 1			1 9 7 2			1 9 7 3			1 9 7 4		
	en T	équivalent lait en T	Valeur en 1000 D	en T	équivalent lait en T	Valeur en 1000 D	en T	équivalent lait en T	Valeur en 1000 D	en T	équivalent lait en T	Valeur en 1000 D	en T	équivalent lait en T	Valeur en 1000 D
Lait crème frais	-	-	-	20	20	0.119	1.134	1.134	0.527	-	-	-	2.375	2.375	266
Lait concentré	3.005	7.231	528	4.745	11.123	934	5.231	12.187	1.188	5.339	12.254	1.296	6.031	13.566	1.634
Lait en poudre	5.685	56.850	1.491	5.388	53.880	1.593	5.173	51.730	2.137	5.803	58.030	2.017	7.090	70.900	2.966
Beurre	1.829	40.238	349	1.859	40.898	615	894	19.668	432	1.730	38.060	604	1.865	41.030	677
Fromages	1697	16.276	660	1.952	18.970	774	1.057	10.132	457	1.252	11.702	540	2.749	26.862	1.102
TOTAL	12.216	120.595	3.028	13.964	124.891	3.916	13.489	94.851	4.215	14.124	120.046	4.457	20.110	154.733	6.645

Ce tableau nous montre que les importations des années 70, 71, 73 tournent autour de 120.000 tonnes d'équivalent lait ;
Celles de 72 sont beaucoup moins importantes (25.000 tonnes de moins). Cette différence provient du beurre qui a vu une chute
de l'ordre de 50 % par rapport aux autres années.

La Diminution des importations en beurre au cours de l'année 72, pourrait s'expliquer par la hausse des prix 483 dinars/T
contre 330 et 349 D/T respectivement pour 71 et 73.

A partir de l'année 72 les importations en lait sont de plus en plus importantes à cause de la faible évolution de
la production laitière qui n'arrive pas à suivre la courbe de la demande.

L'analyse du tableau nous justifie encore la politique de la STIL qui continue durant ces années à compter sur les
importations de lait en poudre malgré la hausse galopante des prix. La quantité de lait en poudre stationnaire (plus de 5000 tonnes/an
soit 50.000 tonnes d'équivalent lait) durant les années 70 à 73 a fortement augmenté en 74 (22 % par rapport à l'année 73)
Quant à l'évolution de la valeur des importations, on constate qu'elle est très nette comme le montre le tableau suivant :

(-) VOLUTION DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS EN % PAR RAPPORT A L'ANNEE 70

	70 année de base	71	72	73	74
% par rapport à la valeur unitaire d'un équivalent lait.	100	125	177	148	17

AUX D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION DES
IMPORTATIONS ET DE LA CONSOMMATION

1) Taux d'accroissement par rapport à l'année précédente :

	1971/70	1972/71	1973/72	1974/73	Moyenne de la période 70-74
Production	5,9	6,3	6,4	6,6	6,3
Importations en équivalent lait	3,6	- 24	26,3	28,9	8,8
Consommation (Importation + production)	5	- 5,2	12,5	14,2	6,6

Remarques :

- on constate que la production évolue très lentement d'une année à l'autre le taux d'accroissement annuel dépasse légèrement 6 %.
- Les taux d'accroissement des importations au cours des années 73 et 74 sont très élevés à cause de la forte augmentation de la demande (12,5 et 14,2 % respectivement pour 1973 et 74) et de l'avantage au niveau du prix de revient de l'équivalent lait importé.

2) Accroissement par rapport à l'année de base (1970)

	1970	1971	1972	1973	1974	Moyenne des 4 années
Production	100	105,9	112,6	119,3	127,7	116,5
Importations	100	103,6	78,6	95,5	128,3	101,5
Consommation	100	105	99,5	112	127,9	111,1

En conclusion, l'année 74 a été caractérisée par une forte augmentation de la consommation en lait par rapport autres années; ceci explique le niveau très élevé des importations (154.700 tonnes) qui représente 39 % des besoins du pays.

COUT DE PRODUCTION D'1 KG DE LAIT

Hypothèses :1) - Deux Types d'Élevage.

- A/ - Élevage intégré : produit en verdure, son foin et concentré.
 B/ - Élevage artificiel sans terre : achète la totalité de ses aliments (foin et concentré).

2) - Trois niveaux de production

- A/ - Vache produisant 3000 Kg = 2400 KG/an.
 B/ - Vache produisant 2500 Kg = 2000 KG/an.
 C/ - Vache produisant 2000 Kg = 1600 KG/an.

3) - Effectif reproduction : 80 %4) - Bâtiments

120 D/tête, amortissement sur 20 ans 6 D/an

5) - Frais vétérinaires

5 D/an

6) - Amortissement de l'animal

- Valeur initiale : génisse pleine : 370 D
 - Valeur résiduelle : 175 D
 - Amortissement sur 5 ans 39 D/an

7) - Alimentation

- Le concentré couvre 50 % des besoins relatifs à la production laitière dans le cas d'une vache qui produit 2500 et 3000 Kg/lactation.
 - Le concentré couvre 30 % des besoins relatifs à la production laitière dans le cas d'une vache qui produit 2000 Kg/lactation

Type d'élevage Niveau de production	Besoins totaux en U.F.	Élevage classique			Élevage sans terre	
		Verdure	Foin	Concentré	Foin	Concentré
3000 Kg/lact ou 2400 Kg/an	2560	1040	1040	480	2080	480
2500 /lactation	2490	1000	1000	400	2000	400
2000 Kg/lact. ou 1600 Kg/an	2250	1029	1029	192	2058	192

8) Valeur fourragère des aliments

- Verdure : 0,1 U.F.
 - Foin : 0,4 U.F.
 - Concentré : 0,87 U.F.

Suite annexe 2

9) - Coût des aliments

	Produits	Achetés
Verdure	2,5	-
Foin	15	27
Concentré subventionné : Prix de référence		40

10) Taxe à la production

1er cas : 14,1 %

2ème cas : 8 %

3ème cas : 0 %

11) Divers niveaux de subvention : 0, 10, 25, 50 et 75 % par rapport à un prix de référence qui est le prix de vente actuel.

12) Prix du lait rendu à la S.T.I.L 65 millimes.

13) Prix du lait vendu à la ferme 58 millimes.

VARIATION DU PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT : CAS D'UN ELEVAGE INTEGRE

		C.S. prix en vigueur	C.N.S. T.P. 14,4%	C.N.S. T.P. 8%					C.N.S. T.P. = 0%					D.D. = 0%
				0	10	25	50	75	0	10	25	50	75	
Subvention %														
Prix		40	78,81	74,40	70,96	65,80	57,20	48,60	68,87	65,98	61,65	54,43	47,22	
Bâtiments		6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	
Frais Vétérinaire		5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	
Amortissement cheptel		39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	
Main - d'oeuvre		35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	
3000	Alimentation	87.040	108.424	105.994	104.099	101.256	96.517	91.779	102.947	101.355	98.969	94.991	91.018	
	Sous-Total	172.040	193.424	190.994	189.099	186.256	181.517	176.779	187.947	186.355	183.969	179.991	176.018	
	Frais divers 5 %	8.602	9.671	9.550	9.455	9.313	9.076	8.839	9.397	9.318	9.198	8.999	8.801	
	Déduction veau	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	
	Total T 1	140.642	161.095	158.544	156.554	153.569	148.593	143.618	155.344	153.673	151.167	146.990	142.819	
Prix de revient en mil.		58,6	67,1	65,1	65,1	64,0	61,9	59,8	64,7	64,0	63,0	61,2	59,5	
2500 L	Alimentation	80.900	98.753	96.724	95.142	92.768	88.812	84.856	84.180	82.851	80.859	78.538	76.221	
	Sous-Total	165.900	183.793	181.724	180.142	177.768	173.812	169.856	179.180	177.851	175.859	172.538	169.221	
	Frais divers 5 %	8.295	9.188	9.086	9.007	8.888	8.691	8.493	8.959	8.892	8.793	8.627	8.461	
	Déduction veau	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	
	Total T 2	132.195	150.941	148.810	147.149	144.656	140.503	136.349	146.139	144.743	142.652	139.165	135.682	
Prix de revient		66,1	75,5	74,4	73,6	72,3	70,2	68,2	73,1	72,4	71,3	69,6	67,8	
2000 L	Alimentation	73.145	81.722	80.747	79.987	78.847	76.946	75.046	79.525	78.886	77.930	76.334	74.741	
	Sous-Total	158.145	166.722	165.747	164.987	163.847	161.946	160.046	164.525	163.886	162.930	161.334	159.741	
	Frais divers 5 %	7.907	8.336	8.287	8.249	8.192	8.097	8.002	8.226	8.194	8.146	8.067	7.987	
	Déduction veau	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	
	Total T 3	124.052	133.058	132.034	131.236	130.039	128.043	126.048	130.751	130.080	129.076	127.401	125.728	
Prix de revient		77,5	83,2	82,5	82,0	81,3	80,0	78,8	81,7	81,3	80,7	79,6	78,6	

* Concentré subventionné

ARIATION DU PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT : CAS D'UN ELEVAGE SANS TERRE

		* C.S. prix en vigueur	C.N.S. T.P. 14,4%	C. N. S. T.P. 0 %					C.N.S. T.P. 0 % - D.D. = 0 %				
				0	10	25	50	75	0	10	25	50	75
Subvention %													
Prix		40	78,81	74,40	70,96	65,80	57,20	48,60	68,87	65,96	61,65	54,43	47,22
Bâtiments		6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	6.000
Frais vétérinaire		5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000
Amortissement cheptel		39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000	39.000
Main-d'oeuvre		35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000
		162.440	183.824	181.394	179.499	176.656	171.917	167.179	178.347	176.755	174.369	170.391	166.418
Alimentation		162.440	183.824	181.394	179.499	176.656	171.917	167.179	178.347	176.755	174.369	170.391	166.418
Sous-Total		247.440	268.824	266.394	264.499	261.656	256.917	252.179	263.347	261.755	259.369	255.391	251.418
Frais divers 5 %		12.372	13.441	13.320	13.225	13.083	12.846	12.609	13.167	13.083	12.968	12.769	12.571
Déduction veau		42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000
Total T 1		217.812	240.265	237.714	235.724	232.739	227.763	222.788	234.514	232.843	230.337	226.160	221.989
Prix de revient		90,7	100,1	99,0	98,2	97,0	94,9	92,8	97,7	97,0	96,0	94,2	92,5
		153.400	171.253	169.224	167.642	165.268	161.312	157.356	166.680	165.351	163.359	160.038	156.721
Alimentation		153.400	171.253	169.224	167.642	165.268	161.312	157.356	166.680	165.351	163.359	160.038	156.721
Sous-Total		238.400	256.253	254.224	252.642	250.268	246.312	242.356	251.680	250.351	248.349	245.038	241.721
Frais divers 5 %		11.920	12.813	12.711	12.632	12.513	13.316	12.118	12.584	12.517	12.418	12.252	12.086
Déduction veau		42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000
Total T 2		208.320	227.066	224.935	223.274	220.781	217.628	212.474	222.264	220.863	218.777	215.290	211.807
Prix de revient		104,2	113,5	112,5	111,6	110,4	108,8	106,2	111,1	110,4	109,4	107,6	105,9
		147.755	156.332	155.357	154.597	153.357	151.556	149.656	154.135	153.496	152.540	150.944	149.351
Alimentation		147.755	156.332	155.357	154.597	153.357	151.556	149.656	154.135	153.496	152.540	150.944	149.351
Sous Total		232.757	241.332	240.357	239.597	238.457	236.556	234.656	239.135	238.496	237.540	235.944	234.351
Frais divers 5 %		11.638	12.067	12.018	11.980	11.923	11.828	11.733	11.957	11.925	11.877	11.797	11.717
Déduction veau		42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000
Total T 3		203.393	211.399	210.375	209.577	208.380	206.384	204.389	209.092	208.421	207.417	205.741	204.068
Prix de revient		126,5	132,1	131,5	131,0	130,2	129,0	127,7	130,7	130,3	129,6	128,6	127,5

* Concentré subventionné

ANNEXE 5

ARIATION DU PRIX DU LAIT A UN TAUX DE RENTABILITE DE 10 % EN FONCTION DU PRIX DU CONCENTRE

A.S.R.	Prix en vigueur	C.N.S. T.P. = 8%	C.N.S. T.P. = 0%				
			0	10	25	50	75
du concentré	40	78,81	74,40	70,96	65,80	57,20	42,6
élevage et ni- e production							
3000 l	68,3	77,3	76,7	75,6	74,4	72	69,6
2500 l	77	87,4	86,1	85,3	83,7	81,1	79,1
2000 l	89,6	96,1	95,3	94,7	93,9	92,5	91,1
3000 l	104,6	115,2	113,9	113	111,7	109,3	106,9
2500 l	119,9	130,3	129,2	128,2	126,8	125,1	122,1
2000 l	145	151,4	150,7	150,1	149,2	147,9	146,4

C.N.S. : Concentré non subventionné

T.P. : Taxe à la production

N.B. : Ces prix de vente tiennent compte des frais de transport et de la taxe à la production sur le lait.

FIN

11

VUES